



Hôtellerie Marie-La-Misérable

CHARTRE des résidents

L'hôtellerie offre un cadre de vie chrétien propice aux études et au développement personnel.

Elle est un lieu pour grandir en autonomie et pour aider dans les choix tant personnels que collectifs. Dans cette phase de transition, où l'éloignement du foyer familial et l'investissement personnel nécessitent un réel effort, c'est un lieu qui favorise l'apprentissage de la vie tournée vers les autres.

Accompagnement des résidents

La communauté des frères assomptionnistes accompagne l'hôtellerie, s'assure de son bon équilibre et du respect des règles communes par un contact régulier avec les résidents, elle aide à l'animation.

La communauté est située à proximité dans le même cadre de vie. Elle assure l'animation spirituelle et la possibilité d'un accompagnement.

L'autonomie des résidents est une des valeurs que l'hôtellerie encourage.

Vie fraternelle

L'hôtellerie est un lieu de vie en communauté qui nécessite l'investissement personnel de chacun.

Les étudiants s'engagent à se respecter mutuellement, à développer l'entraide dans un esprit de convivialité.

Des temps de partage sont organisés, à la rentrée pour faire connaissance et une fois par mois. Ces rencontres conviviales, qui ne sont pas optionnelles, permettent de découvrir et de s'enrichir des différences de chacun : origine, éducation, étude, engagement, parcours de foi.

Ouverture spirituelle

L'hôtellerie et la communauté assumptionniste sont des lieux privilégiés pour vivre un ressourcement et sa foi. En y habitant, le résidant manifeste le désir de partager avec les autres cette dimension spirituelle dans le respect du parcours de chacun.

Les temps de prière et la chapelle de la communauté sont ouverts et les résidents sont régulièrement informés de la vie de la communauté assumptionniste.

L'aumônerie étudiante du mercredi soir sur le site est un lieu aussi important pour le ressourcement des résidents..

Service

Le service est la valeur centrale de l'hôtellerie. Il joue un rôle majeur dans l'équilibre des relations tout au long de l'année.

1- Service au quotidien à travers la gestion des lieux communs. Le premier des services doit se faire d'abord là où l'on vit : s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne, prendre soin du matériel et des locaux, s'organiser pour les tâches ménagères des parties communes et du jardin. Un frère assumptionniste veille à la propreté de l'hôtellerie.

2- Chacun est invité à rendre service dans une dynamique de projet : aide à l'épicerie solidaire, organisation d'une soirée à l'aumônerie du mercredi, organisation d'une soirée crêpes pour les étudiants du site, aide à un groupe de personnes âgées et seules..etc..

3- Au cours de l'année deux Week-End d'hôtellerie seront organisés : ressourcement, détente, sport, convivialité.

Conditions :

L'hôtellerie et la communauté assumptionniste sont catholique. Elles sont destinés à tous ceux et celles qui ont une ouverture du cœur et un esprit de service. La communauté soutient les étudiants dans la réussite.

Les chambres ont toutes un accès individuel. Outre les parties communes les résidents peuvent utiliser les jardins. L'accès à la chapelle se fait par une porte réservée aux résidents. Pour un projet ou une soirée conviviale les résidents peuvent demander la salle dite du conseil à la communauté qui les accueillera avec joie.

Les résidents peuvent inviter des amis et des groupes d'amis, le bruit doit être limité pour permettre à chacun le travail. En cas de soirée festive, le bruit doit s'arrêter à minuit.

Chacun est responsable de sa nourriture et de sa cuisine, les repas en commun sont encouragés dans la mesure des horaires des uns et des autres.

Chaque mois un repas convivial entre les résidents (tous les résidents) et la communauté (tous les frères) est organisé , deux Week End aussi, ces repas et Week End sont obligatoire pour vivre ensemble.

Au début de l'année une journée d'intégration (un dimanche) est organisée pour se connaître.

La participation aux frais est de **400 euros** (chambre, commun, charges) à cela s'ajoute **25 euros** pour une caisse commune de l'hôtellerie.

Avec cette caisse commune les produits commun pourront être acheté (lave-linge, lave-vaisselle, produit ménagé, repas mensuel, week end commun).

La domiciliation est possible l'adresse est à Avenue Vandervelde 22, à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

La convention est pour **1 an renouvelable**.

Engagement :

- 1- La communauté assomptionniste s'engage à accueillir dans un esprit d'ouverture et à accompagner en respectant la liberté de chacun.
- 2- La communauté s'engage à donner place à toute l'autonomie et l'esprit d'initiative des résidents.
- 3- La communauté s'engage à respecter toute l'intimité et la discrétion pour tous ce qui sera échangé.

- 1- Le /la résident(e), s'engage à respecter l'esprit de l'hôtellerie et la communauté assomptionniste.
- 2- Le /la résident(e), s'engage à respecter la propreté, le matériel, et à payer la PAF et la caisse commune de l'hôtellerie.
- 3- Le /la résident(e), s'engage à respecter les autres résidents dans leurs parcours, dans leurs études et à participer aux journée d'intégration, repas mensuel, week end et services.

Nom précédé de la mention lu et approuvé :

Date :

Signature :

Signature de l'ensemble des freres de la communauté,
Laurent, Philippe, Viktors, Celestin, David :

